

# Société d'Apiculture de Lausanne.

## Procès verbal de l'Assemblée générale du 14 mars 2018

La Picholette – 19h00

L'assemblée est présidée par Nicolas Julliard .

Présents: 31 membres. Sont excusés: Olivier Bovay, Giorgio Skory, Sébastien Liardon, Constantino Martinez, Anselme Santos, Catherine Meystre, Catherine Person.

### 1. Ouverture de l'assemblée.

Nicolas Julliard (abrégé NiJ dans le PV) ouvre la séance, salue l'assemblée. La liste de présence est mise en circulation. Deux scrutateurs sont désignés, Roland Uldry et Jean-François Descombes.

### 2. Procès verbal de l'AG 2017.

Il est adopté sans remarque. Cinq membres s'abstiennent; pas d'opposition.

### 3. Rapport des activités 2017.

NiJ fait le bilan 2017 en rappelant toutes les manifestations qui se sont égrenées le long de l'année.

### 4. Rapports.

- Inspecteur des ruchers. Alain Schmid. *[voir document annexé]*.  
En réponse à une question d'un membre, Alain Schmid rappelle les choses suivantes. Les médicaments conseillés sont les acides formiques et oxaliques ainsi que le Thimovar. Les médicaments autorisés, mais déconseillés, sont le «Checkmite» et le «Bayvarol». Alain Schmid est étonné de constater que peu de membres de notre société commandent les médicaments à la fédération! Afin de comprendre le faible intérêt pour cette manière d'acheter, Alain Schmid demande aux membres présents de remplir un questionnaire anonyme. Il précise encore que de nouvelles méthodes de lutte contre le varroa, comme par exemple le mélange de poudre oxalique et de l'alcool n'est pas autorisé.
- Moniteur éleveur. François Brunet. *[voir document annexé]*.
- Contrôleuse d'exploitation. Présenté par NiJ en l'absence de Catherine Meystre. *[voir document annexé]*.
- Équipe du rucher. Roland Chablais. *[voir document annexé]*.
- Délégués FVA. Martial Roulet. *[voir document annexé]*.
- Équipe de garde. Michel Roth.  
Steven Stojanovic-Roth a quitté le poste de responsable à fin 2017. Angel Alvarez le remplace désormais. Un problème survenu avec la tondeuse à gazon, l'automne passé a été évoqué. Certains utilisateurs ne comprennent pas ce choix. Pourquoi acheter une machine d'occasion hors des prix du marché. Cette décision, contestable a été décidée et mise au vote lors de l'assemblée générale du printemps 2017. Un mandat a été confié à Camille Clément pour l'achat, sur sa proposition, d'une tondeuse d'occasion.

### 5. Comptes 2017.

- a. Rapport de Sibylle Lyon, notre trésorière. *[voir document annexé]*. L'exercice se clôture avec un bénéfice de CHF 1158.-.
- b. A la demande des vérificateurs, les comptes sont approuvés. L'assemblée remercie S. Lyon pour la qualité et le professionnalisme de son travail et demandent à l'AG de donner décharge aux organes responsables.

### 6. Adoption des comptes.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

## 7. Cotisations 2019.

Les cotisations ne changent pas.

## 8. Budget 2018.

Présenté par S. Lyon dans l'axe du précédent, le budget est accepté sans opposition. Un bénéfice de CHF 175.- est planifié. *[voir document annexé]*.

## 9. Admissions et démissions

Statistiques présentées par S. Lyon.

Fin 2017: 128 membres actifs. Inchangé par rapport à l'année précédente. À noter qu'il y a eu 16 nouveaux membres et 16 démissions.

## 10. Élections – démissions.

- a. Comité. NIJ rappelle que Michel Roth et Steven Stojanovic-Roth ont quitté le comité. Le dernier nommé a stoppé ses activités en décembre 2017. En conséquence nous recherchons de nouveaux membres. Roland Uldry pose sa candidature et propose de s'occuper du matériel. Il est élu par applaudissements. Ce dernier propose alors d'élire Roland Chablais au poste de président. Il réfute cette promotion arguant qu'il est déjà surchargé. Il faut souligner que Roland Chablais est déjà très actif au sein de la société.
- b. Composition du groupe des vérificateurs des comptes.  
René Meyer sera le rapporteur l'an prochain et Didier Reymond le vérificateur. Michel Roth a été nommé au rang de suppléant.
- c. Jubilaires. Michel Colomb pour 40 ans et Michel Grundisch pour 25 ans. Ils n'étaient pas présents lors de l'assemblée pour recevoir une modeste attention.

## 11. Informations du comité.

- a) Activités 2018 [voir programme diffusé avec la convocation].  
Martial Roulet a commenté dans le détail le programme pour l'année à venir.
- b) Divers.
  - 1) Martial Roulet dessine un bref bilan quant à la recherche de conseillers et de moniteurs. Nous sommes sans conseiller depuis plus de deux ans. Catherine Meystre est candidate conseillère et José Asenjo moniteur éleveur. C'est encore insuffisant. Cette formation a lieu seulement tous les 5 ans. Notre société aurait besoin d'au moins deux conseillers.
  - 2) Roland Chablais demande l'accord de l'assemblée pour deux objets.  
Des travaux électriques, nécessaires sont acceptés par l'assemblée pour une somme de 2'000.-. Le mandat sera attribué à la société ALPIQ malgré l'intervention de Michel Roth qui suggère de donner le travail à un électricien de notre société pour une somme inférieure. Des raisons de sécurité, de qualité du travail ainsi que l'absence de candidat électricien-apiculteur ont définitivement confirmé le choix d'ALPIQ.  
Une chaudière (cire) est nécessaire. Michel Roth a repris son matériel. Prix estimé pour du matériel neuf, environ 1'000.- François Brunet propose alors une chaudière d'occasion qu'il n'utilise plus. Si opérationnel, ce matériel sera acquis pour un prix à définir, mais bien inférieur à du matériel neuf.

## 12. Divers et propositions individuelles.

Philippe Cuanillon demande s'il est possible de remplacer le matériel du rucher (les ruches en particulier) par des équipements neufs et moins disparates. Martial Roulet informe l'assemblée que ce projet est dans l'agenda. La proposition de chercher un financement «extérieur» à la société n'a pas fait l'unanimité.

À la question de Roland Uldry, «à qui appartient le matériel de la miellerie», Michel Roth informe l'assemblée que la miellerie et ses équipements appartiennent à la SAL à l'exception d'un maturateur appartenant à Esther Bachmann.

Jean-Paul Cochard, à propos de la SAR, craint un endettement suite à l'augmentation de divers honoraires. Il relève que l'assemblée de la FVA a lieu trop tôt dans l'année (3 février 2018). Les projets SAR, en particulier les objets soumis en votation sont connus après l'assemblée cantonale (journal SAR à fin février).

Roland Chablais mentionne que la commune d'Épalinges impose une nouvelle taxe perçue pour les déchets issus du rucher!

Sibylle Lyon remercie chaleureusement Michel Roth pour le travail accompli au sein de la société, tant au comité que pour la formation.

21h23, fin de l'assemblée.

20 mars 2018.

Président de l'AG

Le secrétaire

Nicolas Julliard

Martial Roulet